



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 octobre 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

**Est absent :**

Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
---------------------------	--------------------

**Est aussi présent :**

Monsieur Christian Michel, inspecteur en bâtiment et environnement et directeur des travaux publics.

**Ouverture de la séance :**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 02 devant environ 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

**ORDRE DU JOUR**

**000 Ouverture de la séance**

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2015

**100 Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour septembre 2015
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés (307 à 309 )
- 1.3 Dépôt du rôle 2016
- 1.4 Congrès FQM / Journées de la culture
- 1.5 Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau
- 1.6 Municipalité de Grand-Remous – Demande de soutien et appui
- 1.7 Entente avec la Ville de Gracefield – Partage des droits pour les carrières et sablières
- 1.8 Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau
- 1.9 Communiqué UMQ – Entente Québec-municipalités

**200 Sécurité publique**

- 2.1 Aréo-Feu – Estimé vêtements
- 2.2 Trousses de premiers soins



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

### **300 Transport**

- 3.1 MTQ – Traverse piéton
- 3.2 Travaux TECQ

### **400 Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- 4.2 Harmonisation opération et conservation au lac à la Truite

### **500 Santé et Bien –être**

- 5.1 Campagne Centraide 2015
- 5.2 Projet Gatineau-Kitigan Zibi 2016

### **600 Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Offre de service – Analyse du schéma d’aménagement
- 6.2 Acceptation du Pacte rural – projet piste cyclable et piétonne

### **700 Loisirs et Culture**

- 7.1 Paroisse St-Gabriel de Bouchette – Lettre de remerciements
- 7.2 Don de table à pique-nique pour enfants
- 7.3 Rallye Perce-Neige – Demande d’utilisation de voies publiques
- 7.4 Maison des Jeunes – mur séparateur
- 7.5 Journées de la Culture/Pique-nique (lettre de félicitations aux organismes)

### **800 Correspondance**

- 8.1 Rapport d’activités du maire pour le mois de septembre 2015
- 8.2 Conseil en bref MRC – Séance 15 septembre 2015

### **900 Varia**

- 9.1 Employés municipaux– Prolongation de la durée des contrats
- 9.2 Gouttières – Pavillon de la Famille et Centre récréatif du Lac-Long
- 9.3 Journée d’étude pour le schéma – journée de travail
- 9.4 Peinture du Pont Avitus

### **1000 Période de questions**

### **1100 Fermeture de la séance**

**2015-10-266**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 octobre 2015 soit ouverte à 19 h 02 devant environ 5 contribuables.

**ADOPTÉE**

**2015-10-267**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que déposé par l'inspecteur en bâtiment et environnement et directeur des travaux publics, Christian Michel, avec les ajouts suivants :

- 9.3 Journée d'étude pour le schéma – journée de travail
- 9.4 Peinture du Pont Avitus

**ADOPTÉE**

**2015-10-268**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière France Carpentier.

**ADOPTÉE**

**2015-10-269**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 16 septembre 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière France Carpentier.

**ADOPTÉE**

**2015-10-270**

**ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 36 à 39 de septembre 2015 et qui totalisent un montant de 26 812,08 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 072,15\$ pour les salaires versés en septembre 2015 soient acceptées;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 422,36\$ pour le mois de septembre 2015 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 645,98\$ pour le mois de septembre 2015 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2015-10-271**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les déboursés de septembre 2015 qui totalisent un montant de 209 854,96\$ sur le journal des déboursés nos 307 à 309 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2016

---

**2015-10-272**

**CONGRÈS DE LA FQM – JOURNÉES DE LA CULTURE**

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la Culture se tiennent annuellement le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants;

CONSIDÉRANT QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Blue Sea et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire québécois, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

CONSIDÉRANT QUE le Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités se tient aux mêmes dates; ce qui nuit à la présence des maires et de leur visibilité lors des Journées de la culture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu, que :

Ce conseil demande à la Fédération québécoise des municipalités, de la possibilité de changer les dates du congrès annuel afin de ne pas nuire à la présence des élus lors des activités entourant les Journées de la culture;

Ce conseil demande l'appui aux municipalités du Québec et de faire parvenir une résolution à cet effet à la FQM.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : CHAMBRE DE MANIWAKI ET VALLÉE DE LA GATINEAU : PROPOSITION DE PUBLICITÉ DANS L'AGENDA 2016

---



**2015-10-273**

**MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS – DEMANDE DE SOUTIEN ET D’APPUI**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont le pouvoir d’adopter des règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont le devoir de faire respecter les règlements municipaux en vigueur sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE l’application de certains règlements nécessite l’obligation d’obtenir certaines informations détenues par des organismes gouvernementaux tels que la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ) ou de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE l’absence de ces informations, il devient difficile, voire même impossible, de faire respecter certains règlements lors d’infraction commise sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les Villes ayant leur propre service de police ont déjà accès à ces informations;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités devraient être reconnues au même titre que la Sûreté du Québec et ainsi permettre l’accès ou l’échange d’informations jugées nécessaires pour l’émission de constat d’infraction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE demande soit faite auprès des ministères des Affaires municipales et Occupation du territoire, de la Justice Québec-Canada et de la Sécurité publique afin qu’ils nous soutiennent, nous appuient et prennent les mesures nécessaires afin que les Municipalités soient reconnues et puissent avoir accès à ces informations pour l’application de ses règlements;

QUE demandes d’appui soient envoyées à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l’Union des municipalités du Québec (UMQ), à la Députée madame Stéphanie Vallée, aux Municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, les Villes de Montréal et Québec ainsi qu’à toutes les MRC du Québec.

**ADOPTÉE**

**2015-10-274**

**ENTENTE AVEC LA VILLE DE GRACEFIELD – DROITS PERÇUS SUR LES SUBSTANCES ASSUJETTIES**

CONSIDÉRANT l’adoption du règlement no 01-12-08 – concernant la constitution d’un fonds local réservé à la réfection et à l’entretien de certaines voies publiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a présenté un projet afin de conclure une entente sur l’attribution des sommes versées au fonds sur les carrières et sablières;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d’entente contient tous les éléments demandés à la résolution 2015-09-248 adoptée lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil accepte l'entente avec la Ville de Gracefield en lien avec les substances assujetties qui transitent sur le territoire de Gracefield, provenant des contrats octroyés à cet effet par Gracefield elle-même en faveur d'un exploitant dont le site est situé sur le territoire de Blue Sea;

QUE le maire, monsieur Laurent Fortin, et la directrice générale par intérim, madame France Carpentier, soient autorisés à signer ladite entente.

**ADOPTÉE**

---

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI VALLÉE-DE-LA-GATINEAU : DEMANDE DE RENCONTRE POUR PRÉSENTER LES SERVICES DU CARREFOUR – MADAME BEAUDOIN SERA PRÉSENTE À LA PLÉNIÈRE DU 26 OCTOBRE

---

COMMUNIQUÉ – ENTENTE DE PARTENARIAT QUÉBEC-MUNICIPALITÉS « UN TOURNANT DÉCISIF VERS L'AUTONOMIE »

---

**2015-10-275**

**ARÉO-FEU – ESTIMÉ VÊTEMENT**

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'équipement pour le service incendie avait été budgété en 2015;

CONSIDÉRANT QU' Il y a lieu de procéder à l'achat d'une partie faciale, de quatre (4) paires de gants, 4 cagoules, 2 chapeaux blancs et 1 chapeau rouge;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été envoyée au service d'incendie, par la firme Aéro-Feu;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de l'équipement énuméré dans la soumission #44015 de la firme Aéro-Feu, à l'exception des 3 paires de bottes.

**ADOPTÉE**

**2015-10-276**

**TROUSSES DE PREMIERS SOINS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'avoir des trousse de premiers soins conformes aux normes de la CSST, et ce, dans tous les locaux ou véhicules, où se trouvent des employés durant les heures de travail;

CONSIDÉRANT que des trousse de premiers soins sont nécessaires au presbytère, à la bibliothèque, à la maison des jeunes, ainsi que dans les véhicules de services;

CONSIDÉRANT QUE des estimés ont été demandées pour la fourniture du contenu de trousse conformes CSST;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Médic-Plus est la moins dispendieuse;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise l'achat pour le contenu de 6 trousse CSST conformes à la compagnie Médic-Plus, ainsi que l'achat de 6 contenants type « Boîte à lunch » dans lesquels seront disposés les contenus des trousse, que les guides soient achetés séparément, et qu'un registre soit ajouté avec chaque trousse.

**ADOPTÉE**

**2015-10-277**

**MTQ – TRAVERSE PIÉTON**

CONSIDÉRANT QUE malgré une signalisation visible concernant les limites de vitesse dans le secteur village, les usagers de la route roulent encore excessivement vite;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de balises de réduction de vitesse de type « PED-ZONE » qui s'installent au milieu de la voie de circulation et qui permettent de rétrécir symboliquement la rue, pourrait avoir comme effet d'inciter les usagers de la route à adopter une conduite moins rapide;

CONSIDÉRANT QUE ces balises sont conçues pour des impacts allant jusqu'à 80 km/h par des véhicules;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil prévoit au budget 2016 l'achat de 4 balises pour installer à la hauteur du service de garde Pomme d'Api, sur le chemin Blue Sea Nord, près de l'école dans les deux sens et près de chez Raymond Lacroix.

**ADOPTÉE**

**2015-10-278**

**TRAVAUX TECQ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS : PUBLICATION DES HABITATS FAUNIQUES

---

NOTE : HARMONISATION OPÉRATION ET CONSERVATION : OPÉRATIONS FORESTIÈRES SUR LES TPI

---

**2015-10-279**

**CAMPAGNE CENTRAIDE 2015**

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 30 ans, la générosité des gens d'ici permet à Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides d'accomplir sa mission, soit d'aider de trop nombreuses personnes vivant sous le seuil de la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la campagne 2015 dans la Vallée-de-la-Gatineau est de 117 000.00\$;

CONSIDÉRANT QUE Centraide sollicite notre aide par l'organisation d'un **Déjeuner du Maire**, auquel participent habituellement le Maire et les conseillers;

CONSIDÉRANT QUE l'an dernier Centraide GLHL a remis 83% des fonds amassés à 44 organismes, et que dans la Vallée-de-la-Gatineau seulement, 111 618\$ ont été distribués à 12 organismes, incluant l'aide financière et l'accompagnement aux organismes;

CONSIDÉRANT QUE l'an dernier le Déjeuner du Maire a eu lieu le samedi 7 février 2015 et ce, pendant les festivités du carnaval d'hiver de Blue Sea 2015;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et visiteurs sont habitués à une formule de déjeuner le dimanche plutôt que le samedi, et que d'organiser pour le dimanche pourrait générer un plus grand achalandage;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil organisera un Déjeuner du Maire le dimanche 7 février 2016 pendant le carnaval d'hiver de Blue Sea 2016.

**ADOPTÉE**





**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2015-10-280**

**PROJET KITIGAN ZIBI 2016**

CONSIDÉRANT QUE du vendredi 4 mars au samedi 12 mars 2016 aura lieu une expédition de raquettes de Gatineau à Maniwaki (Kitigan Zibi), se déroulant sur 125 km dont les profits iront à la fondation Lani, pour la prévention du suicide;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'héberger les marcheurs dans des écoles ou salles communautaires se trouvant le long de leur trajet;

CONSIDÉRANT QUE Blue Sea fut approché pour offrir l'hébergement pour deux (2) soirs pour les marcheurs participants, dans la salle municipale, et d'organiser pour un traiteur local aux frais des marcheurs;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de cette randonnée ont demandé à ce qu'un représentant de la municipalité les accompagne lors d'une des journées durant laquelle les participants seront hébergés à Blue Sea;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil offre aux marcheurs la salle municipale pour 2 couchers, ainsi que l'accès à la douche qui se trouve dans la caserne, et que 1 représentant de la municipalité marche avec eux lors de la journée où ils coucheront à Blue Sea.

**ADOPTÉE**

**2015-10-281**

**OFFRE DE SERVICE – REVISION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a été adopté par la résolution numéro **2015-R-AG268**;

CONSIDÉRANT QU'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les municipalités de la MRCVG ont 120 jours, soit jusqu'au 30 décembre 2015 pour donner leur avis par résolution à la MRC, et demander les changements qu'ils croient requis;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines a reçu une offre de service de l'urbaniste Stéphane Doré de la firme WSP de Gatineau pour faire une première analyse du schéma en vigueur et du nouveau schéma révisé, dans le but de fournir l'information nécessaire pour préparer l'avis devant être donné à la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea voudrait donner le mandat de faire analyser le schéma en vigueur et le schéma révisé, pour pouvoir aussi préparer un avis de façon informée et réfléchie;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la firme WSP pour une offre de service, et de procéder à l'embauche de la firme WSP pour obtenir l'information et les comparatifs nécessaires entre le schéma en vigueur et le schéma révisé, pour nous permettre de prendre des décisions éclairées lors de notre analyse du schéma, et du dépôt de notre avis à la MRC.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU PACTE RURAL POUR LE PROJET DE LA PISTE CYCLABLE ET PIÉTONNE

---

NOTE : REMERCIEMENTS À LA MUNICIPALITÉ POUR LA COMMANDITE GOLF AU PROFIT DE LA PAROISSE ST-GABRIEL DE BOUCHETTE

---

**2015-10-282**

**DON DE TABLE À PIQUE-NIQUE POUR ENFANTS**

CONSIDÉRANT QUE M. Armand Barbe a fait preuve d'une grande générosité dans sa démarche de faire don d'une table de pique-nique en bois format pour enfant;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande l'envoi une lettre de remerciements à M. Barbe pour son don.

**ADOPTÉE**

**2015-10-283**

**RALLYE PERCE-NEIGE – DEMANDE D'UTILISATION DE VOIES PUBLIQUES**

CONSIDÉRANT QU'une demande de fermeture de rues municipales pour la journée du 6 février 2016 a été reçu le 13 septembre 2015 de la part des organisateurs du Rallye Perce-Neige 2016;

CONSIDÉRANT QUE les rues municipales en question sont :

1. La traverse Blue Sea/Bouchette
2. Le chemin du Lac-des-Îles est
3. Le chemin du Lac-Profond;

CONSIDÉRANT QUE les chemins en questions seraient fermés à toute circulation autre que celle du Rallye, à l'exception des véhicules d'urgence, pour deux périodes de 90 minutes chacune;

CONSIDÉRANT QUE le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur du Rallye Perce-Neige, conformément aux normes de CARS (Canadian Association of Rallye Sport) et aux recommandations de la Sûreté du Québec, ainsi que celles de la municipalité le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Rallye Perce-Neige est assurée au montant de cinq millions de dollars (5 000 000.00\$) pour tout dommage causé aux tiers;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'utilisation et la fermeture des rues demandées, soit la Traverse Blue Sea/ Bouchette, le chemin du Lac-des-Îles est et le chemin du Lac-Profond, et ce pour 2 périodes de 90 minutes lors de la journée du Rallye le 6 février 2016.

**ADOPTÉE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2015-10-284**

**MAISON DES JEUNES – MUR SÉPARATEUR**

CONSIDÉRANT QUE les heures de la patinoire et de la maison des jeunes ne concordent pas toujours, et que la patinoire est ouverte beaucoup plus souvent que la maison des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la chambre d'équipement et de déshabillage est situés dans la maison des jeunes;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait avantage à installer une partition séparatrice verrouillable entre la chambre de déshabillage et la maison des jeunes pour ne pas être obligé d'avoir un surveillant présent à la maison des jeunes en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le coût des matériaux pour construire la partition est 275\$ plus taxes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la dépense de + ou - 275\$ pour l'installation d'une partition verrouillable entre la maison des jeunes et la chambre de déshabillage.

**ADOPTÉE**

**2015-10-285**

**JOURNÉES DE LA CULTURE/PIQUE-NIQUE (LETTRE DE FÉLICITATIONS AUX ORGANISMES)**

CONSIDÉRANT QUE la 8<sup>ième</sup> édition du pique-nique annuel du Mont Morissette a eu lieu le 26 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le succès de cette activité année après année est prioritairement dû à la collaboration de nombreux organismes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'à l'édition 2015, pas moins de 140 repas furent servis, une participation toujours croissante depuis le début de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des Journées de la culture qui avait lieu le même jour, plusieurs activités avaient lieu au Presbytère, dont l'exposition d'œuvres produites par les jeunes de Blue Sea et le Vernissage de la nouvelle exposition-poésie de l'artiste-peintre Marc Grégoire et du poète Stéphane-Albert Boulais, de plus un film était diffusé à l'église de Blue Sea dans la soirée;

CONSIDÉRANT QUE ces activités ont aussi généré un achalandage impressionnant au cœur du village pour ces Journées de la culture;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil envoie une lettre de remerciements à chacun des organismes qui ont contribué de près ou de loin au succès de ces activités, soient :

- L'association du Mont Morissette;
- L'association des amis du Presbytère;
- Fabrique de la paroisse;
- Association du Bassin Versant du Lac Blue Sea;
- Club le Bel Âge;



- OPP de l'école de Blue Sea;
- Comité de développement;
- Eric Lacaille
- Roch Lacaille

**ADOPTÉE**

---

NOTE : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

---

NOTE : CONSEIL EN BREF MRC – SÉANCE 15 SEPTEMBRE 2015

---

**2015-10-286**

**EMPLOYÉS MUNICIPAUX – PROLONGATION DE LA DURÉE DES CONTRATS**

CONSIDÉRANT QUE cette année, de nombreux travaux et projets ont été entrepris comme les travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, incluant des travaux de voirie locale et la construction des assises de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE 4 employés œuvrent pour le département de Voirie en 2015;

CONSIDÉRANT QUE les employés saisonniers seront sollicités plus longtemps que leur contrat régulier, pour mettre à terme les travaux entrepris cet été, et ce jusqu'à ce que la direction juge nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE certains de ces employés bénéficient d'une subvention salariales qui se termine à une date déterminée, et que si l'embauche continue après cette date, ce sera aux frais de la municipalité uniquement;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise que les employés visés par cette résolution demeurent à l'embauche de la municipalité aussi longtemps qu'il sera jugé nécessaire par la direction.

**ADOPTÉE**

**2015-10-287**

**GOUTTIÈRES – PAVILLON DE LA FAMILLE ET CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC LONG**

CONSIDÉRANT QUE l'eau s'écoulant du toit de certains bâtiments municipaux lors de journées de pluie, compliquent l'accès à ces bâtiments, et font en sorte que l'eau s'accumule autour ou dans les entrées des bâtiments en question;

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments sont :

- Le pavillon de la famille
- Le Presbytère
- Le centre récréatif du Lac-Long

Des bâtiments municipaux achalandés de la municipalité, et utilisés par toutes catégories d'âge;

CONSIDÉRANT QUE des gouttières en aluminium, sans joints, seraient le plus appropriés pour cette application, à cause de l'entretien minimal qu'elles requièrent;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil ce conseil autorise l'installation de gouttières sur le pavillon de la famille, le presbytère, et au centre récréatif du Lac Long;

**ADOPTÉE**

**2015-10-288**

**JOURNÉE DE TRAVAIL/ÉTUDE POUR LE SCHÉMA**

CONSIDÉRANT QUE le nouveau Schéma d'aménagement révisé de la MRC Vallée-de-la-Gatineau a été adopté le 1<sup>er</sup> Septembre 2015 par la résolution numéro **2015-R-AG268**;

CONSIDÉRANT QU'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les municipalités de la MRCVG ont 120 jours, soit jusqu'au 30 décembre 2015 pour donner leur avis par résolution à la MRC, et demander les changements qu'ils croient requis;

CONSIDÉRANT QUE des copies du schéma révisé et documents complémentaires ont été remis à chaque élu de la municipalité de Blue Sea, au Maire, ainsi qu'à l'inspecteur en Bâtiment et Environnement, pour qu'ils puissent l'étudier pour soumettre leur avis avant la date du 30 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'il serait important de se réunir pour une journée de travail/étude pour analyser ensemble le contenu du schéma révisé proposé par la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil organise une journée de travail le 29 novembre 2015 à partir de 9h le matin et que les conseillés soit remémorés le vendredi précédent le 27 novembre 2015. Le but de la rencontre est d'étudier et commenter le nouveau schéma d'aménagement en prévision des demandes possibles de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**2015-10-289**

**PEINTURE DU PONT**

CONSIDÉRANT QUE le pont Avitus est dans un état esthétique déplorable depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devait obtenir la permission du Ministère des Transports du Québec pour toutes améliorations devant être faites sur le pont;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a donné son accord et nous a envoyé les spécifications requises pour la peinture à utiliser;

CONSIDÉRANT QUE la main-d'œuvre doit être fournie par la municipalité de Blue Sea pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de décapage sont nécessaires en guise de préparation pour la peinture et que des bâches devront être utilisées pour éviter que des résidus de peinture se retrouvent dans le ruisseau sous le pont;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil par résolution prévoit la première semaine du mois de juin pour les travaux de peinture du pont, et que cette dépense soit prévue au budget 2016.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**ADOPTÉE**

Période de questions de 19h53 à 20h14

**2015-10-290**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 octobre 2015 soit close à 20h14.

**ADOPTÉE**

---

Laurent Fortin  
Maire

---

Christian Michel  
Inspecteur en bâtiment et environnement  
Directeur des travaux publics

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

---

France Carpentier,  
Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière

Et j'ai signé ce 6 octobre 2015